

➤ Point saison



Pensez à mettre vos circuits d'eau extérieurs hors gel.

Préparez vos jardins pour l'hiver : protéger vos légumes et vos arbres fragiles.

Un petit rappel : plantation des arbres à la Sainte Catherine !

L'automne est une magnifique saison pour observer les belles couleurs de notre forêt. Profitez-en pour faire une balade sur nos chemins de randonnées. Vous y trouverez peut-être quelques champignons !

Infos utiles

Horaires de la mairie : Lundi – Mardi et Vendredi de 9h à 12h

Jeudi de 14h à 17h

Tél : 05 49 86 24 72

Mail : contact@maire86.fr

Permanences des élus :

- Le maire : Mardi matin sur rdv
- Le 1^{er} adjoint : Samedi matin sur rdv

Dates à retenir :

Les conseils municipaux se déroulent les 1^{ers} vendredis de chaque mois à 20h30. Hors crise sanitaire COVID, ils sont ouverts au public.

Mairé

La lettre – Octobre 2020



Édito

Le nouveau conseil municipal s'est engagé à vous communiquer régulièrement les informations relatives à la vie communale.

C'est donc par cette lettre d'information trimestrielle que la commission « communication » exposera les points essentiels de notre village.

Depuis Septembre, les différentes commissions se sont constituées et organisées : diverses actions ont déjà été définies. Leur travail s'étalera sur toute la durée du mandat et sera appuyé par les différentes associations de Mairé.

Dans le contexte actuel, nos souhaits vont vers une amélioration de la situation sanitaire. La lutte contre la pandémie COVID 19 requiert rigueur dans l'application des règles de distanciation et solidarité au sein de notre collectivité.

Respectons les gestes barrières et prenez soins de vous et de vos proches.

L'équipe municipale

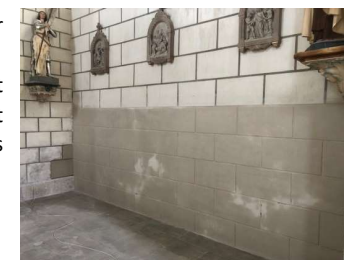
Point sur les investissements



➤ Restauration de l'Eglise :

Les travaux de restauration de l'église touchent à leur fin.

Pour l'année 2020, l'entreprise Jacky COMTE a refait l'assainissement de la cour de la Sacristie, le ravalement du mur côté Est et la restauration des murs intérieurs côté Ouest.



➤ Voirie :

Cette année, la commune a restauré les voies communales de la Fourneraye, du Moulin au Roy et des Boutins, ainsi que le trottoir de la Petite Guerche.

Entreprise en charge des travaux : Le SIMER



➤ Circuit Patrimoine :



L'association MvM avec la collaboration de la Mairie a élaboré un circuit patrimoine du bourg de Mairé.

Vous trouverez 12 panneaux explicatifs sur le patrimoine et l'histoire de notre village.

Un dépliant est disponible pour vous guider tout au long de ce parcours.

➤ La mare pédagogique :

Afin d'observer et d'écouter les coassements des nombreuses grenouilles qui y vivent, la mare pédagogique a été sécurisée cet été.

Grâce aux trois panneaux d'information présents autour de cette mare, vous pourrez approfondir vos connaissances sur les points humides !



➤ Point informatique



Un poste informatique sera à la disposition des habitants pendant les heures d'ouverture de la mairie à partir de Janvier 2021. Le but étant d'y faire des démarches en ligne, des recherches et/ou du courrier.

Les modalités d'utilisation vous seront fournies ultérieurement.

➤ Travaux à venir :

Le conseil municipal a inscrit dans son plan d'investissement 2020 la restauration du four communal, le remplacement de l'éclairage public du bourg par un système à LED pour des raisons d'économie d'énergie, la pose d'un poteau autonome à LED sur le terrain communal et l'amélioration de l'atelier communal.

Infos flash

➤ Point sur la crise sanitaire :

La crise sanitaire qui touche la France nous oblige à appliquer certaines restrictions :

- **Le repas des aînés ruraux** : ce repas est annulé pour l'année 2020. Néanmoins, la distribution des colis pour nos aînés est maintenue et se fera en fin d'année.
- **La cérémonie du 11 Novembre** : elle se déroulera dans le cadre réglementaire imposé par la Préfecture ; à savoir 6 personnes maximum.
- **Le Téléthon** : Suite à l'entretien avec M. De Crouy Chanel, le circuit Téléthon est annulé, mais la collecte des dons est maintenue.
La mairie, pendant ses horaires d'ouverture, rassemblera vos dons et pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un élu viendra collecter vos dons à domicile.
Une note d'information pour vous préciser les modalités vous sera transmise courant Novembre.

➤ Le beffroi

Suite à une malfaçon dans le montage du beffroi et après de nombreux échanges, l'entreprise BODET va entreprendre la réparation à leur charge dans le premier trimestre 2021.